Montpellier2028

Nous faisons le choix d'affirmer l'importance et la force de l'Europe, de la culture et du patrimoine comme facteurs de paix et de dialogue, pour rapprocher les personnes et les territoires.





Ensemble pour Montpellier2028 : capitale européenne de la culture

Avec Sète, les communautés d'agglomération Sète Agglopôle et Hérault Méditerranée, les communautés de

communes du Pays de Lunel, du Grand Pic-Saint-Loup, de la Vallée de l'Hérault, et la Région Occitanie et le Département de l'Hérault, Montpellier et Montpellier Méditerranée Métropole se lancent dans une aventure aussi passionnante qu'inédite : une candidature pour devenir, en 2028, capitale européenne de la culture.



La culture est un engagement fort, au cœur du projet de territoire de la Vallée de l'Hérault. Ici, la musique et le spectacle vivant animent tout au long de l'année notre patrimoine historique exceptionnel. Nous travaillons avec les artistes, les écoles, les associations, autour des valeurs humanistes de diversité et de partage, pour permettre à chacun de s'épanouir par la culture. C'est pourquoi nous nous associons avec enthousiasme au projet Montpellier 2028

Jean-François Soto

Candidature Capitale européenne de la culture - Montpellier2028 : Interview de Jean François Soto^

La désignation

En 1985, l'actrice Melina Mercouri, alors ministre grecque de la culture, lançait l'idée de désigner chaque année « une ville européenne de la culture ». Deux ans plus tard Athènes inaugurait la longue série de ce que l'on appellera, à partir de 1999, les « capitales européennes de la culture ».

Cette initiative vise à sauvegarder et promouvoir la diversité des cultures en Europe, mettre en valeur les traits communs qu'elles partagent en consolidant chez les citoyens le sentiment d'appartenance à un espace culturel

commun, mais aussi renforcer la contribution de la culture au développement à long terme des villes, sur les plans économique, social et urbanistique, en tenant compte de leurs stratégies de territoire et de leurs priorités respectives.

Chaque année, le titre est décerné à une ville, dans deux pays de l'Union européenne selon une liste chronologique préétablie jusqu'en 2033. La dernière ville française capitale européenne de la culture a été Marseille en 2013. La France et la République Tchèque ont été désignées pour 2028.

Voir le site https://www.montpellier2028.eu/ □

Journée de lancement du 31.03.2022



Image 1 sur 5



HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

4 04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS